



## Compte-rendu du conseil municipal du 6 juin 2017

Membres présents à la séance : Mme Christine GALILEI, M. DUCROS, R. SALEMBIER, S. CORGIER, AM. LLOMBARD, G. CHARPIN S. VIGNON, Y. MOREAU, B. BOURBON, R. MAYNARD, JM GARNIER, JM DURDILLY, JF LACROIX arrivé à 20h46

Secrétaire de séance : G. CHARPIN

Absent : S. KASPRZYK

\*\*\*\*\*

### Ordre du jour modifié, 1 délibération ajoutée :

1/ Délibération pour validation du devis d'aménagement du commerce multi-activités

2/ Délibération pour délégation à M. Marais de la constitution d'un dossier de subvention

Commission environnement : matériel de désherbage

Réforme des rythmes scolaires

Questions diverses

\*\*\*\*\*

### 1/Délibération pour validation du devis d'aménagement du commerce multi-activités.

Madame le Maire expose au conseil municipal les différents devis d'aménagement pour le commerce multi-activités.

Mme le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de lancer les commandes auprès des fournisseurs d'après les devis en la possession de la commune à ce jour :

Agencement :

- Couleur Agencement Amplepuis 13 401 € HT

Meuble caisse et arrière caisse, enseignes et totem, la question se pose du choix d'un totem lumineux ou non. Une étude de réalisation sera menée.

- Shopstore Tarare (13 788.49 € HT+ 870 € frais port)

Etagères métalliques pour presse, alimentation, cadeaux, présentoir extérieur pour fruits et légumes

Choix des réfrigérateurs (1 congélateur bac, un grand frigo pour la réserve, 1 vitrine murale froid, 1 vitrine murale congélateur, 1 vitrine réfrigérée pâtisserie)

- Devis Morel Cours-La-Ville : 15 316.24 € (pas de frais de livraison, devis détaillé) qui a été retenu

Devis Marrel : 17 988.47 € (dont 1300 € transport livraison et mise en place)

Devis Baron : 26 000 € environ

- Néodia : carotte "Tabac", option Presse : 1851,00 euros

Coût total diminué de 20 000 euros environ par rapport au devis initial.

Adopté à l'unanimité

\*\*\*\*\*

### 2/ Délibération pour délégation à M. Marais de la constitution d'un dossier de subvention

Mme le Maire demande au conseil municipal de solliciter l'Agence de l'Eau pour déposer un dossier de demande de subvention pour l'achat d'un matériel de désherbage thermique. Mr Marais, du Syndicat de Rivières, constituera le dossier.

Adopté à l'unanimité

Mme le Maire propose l'achat d'un matériel de désherbage thermique, Ripagreen (désherbage à air chaud pulsé). Coût : 2323.83 €. Le principe de l'appareil est de « choquer » les herbes qui disparaissent ensuite au bout de 2-3 jours.

Une subvention de 80 % pourrait être obtenue.

Le conseil municipal est favorable à l'achat de ce matériel.

### Questions diverses :

#### \*Réforme des rythmes scolaires :

Un décret devrait sortir le 8 juin concernant l'organisation de la semaine scolaire.

Une réunion a eu lieu la semaine dernière à l'école publique afin d'échanger sur un éventuel retour à la semaine de 4 jours dans l'attente d'une validation au prochain conseil d'école.

Une modification des horaires a par ailleurs été demandée soit un début de la classe à 9h au lieu de 8h30.

Cela représente un coût supplémentaire pour la commune en termes d'encadrement, un coût supplémentaire pour les parents à la garderie du matin et les journées pour les enfants allant à la garderie ne seront pas raccourcies. Les horaires des deux écoles sont harmonisés à l'heure actuelle.

Le temps de cantine serait réduit, ce qui rendrait l'organisation des repas plus compliquée.

Le conseil municipal est favorable pour un retour à 4 jours mais n'est pas favorable au changement des horaires.

\***Festivallées** : le festival aura lieu du 7 au 9 juillet.

Le dimanche 9 juillet, comme de coutume, le vin d'honneur sera servi par la municipalité sur la place de l'église. Un repas des officiels aura lieu à la salle des fêtes par la suite (Traiteur Crozier) à la charge de la commune. Des volontaires sont recherchés pour gérer le service. Martine Gathier se chargera de la bonne marche de la cuisine.

\***Auberge des Sapins** : 7 candidatures ont été reçues, une dernière est en attente. La commission recrutement-location gérance se réunira la semaine prochaine pour étudier les candidatures.

\*Un boucher, M. Tachet de Sevelinges, va venir sur la commune à partir du 23 juin pour faire des marchés le vendredi soir de 16h à 18h30 sur la place du Souvenir Français.

Maryline Dubost viendra également le vendredi soir pour la vente de fromages.

\*Le château de Longeval a été vendu. L'objectif est de monter une école de yoga internationale.

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :

Mardi 27 juin 2017 - 20H30

